

- Décret exécutif n° 11-224 du 19 Rajab 1432 correspondant au 21 juin 2011 portant création des instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs.

Décret exécutif n° 11-224 du 19 Rajab 1432 correspondant au 21 juin 2011 portant création des instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des affaires religieuses et des wakfs,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988, modifiée, portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques ;

Vu l'ordonnance n° 06-03 du 19 Jomada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique ;

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Jomada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 10-234 du 26 Chaoual 1431 correspondant au 5 octobre 2010 portant statut-type des instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs, notamment son article 3 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décète :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 10-234 du 26 Chaoual 1431 correspondant au 5 octobre 2010, susvisé, il est créé des instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs dans les wilayas de Batna, Tlemcen, Constantine et Relizane dont la liste est jointe en annexe du présent décret,

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire,

Fait à Alger, le 19 Rajab 1432 correspondant au 21 juin 2011.

Ahmed OUYAHIA.

ANNEXE

WILAYA	DENOMINATION	SIEGE
Batna	Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs de Batna	Commune de Zanat El Beida
Tlemcen	Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs de Tlemcen	Commune de Remchi
Constantine	Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs de Constantine	Commune de Constantine
Relizane	Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs de Relizane	Commune de Sidi M'hamed Benaouda